
En 2021 sur Gençay, une étude sur les zones humides

La commune de Gençay s'est engagée dans la réalisation d'un inventaire des zones humides sur son territoire.

Cette étude sera menée par l'association Vienne Nature qui réalisera un inventaire sur le terrain (étude de la flore et du sol) entre mars et septembre 2021.

L'atout majeur de cet inventaire résidera dans la mobilisation du savoir local. Un groupe d'acteurs locaux (habitants, exploitants agricoles, associations locales, etc.) a été constitué et sera associé dans la réalisation de cette étude.

La cartographie de ces zones humides sera consultable en Mairie après l'inventaire de terrain. Les personnes qui le souhaitent pourront consigner des remarques sur le cahier qui sera mis à disposition.

Cette étude sera financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Départemental de la Vienne et la commune de Gençay.

Pour en savoir plus sur cet inventaire vous pouvez consulter le site internet de la commune de Gençay : [lien vers page de la commune de Gençay sur l'étude zones humides](#) et le site de Vienne Nature : www.vienne-nature.fr

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.



Zone humide (Communauté à Laîche des marais) © Vienne Nature